

Lancement du portail web des services publics du Niger

Le Premier Ministre a procédé au lancement officiel du portail des services publics du Niger (service-public.ne), le 28 Janvier 2021. Financée à hauteur de 700 000 EUR par l'Agence Française de Développement (AFD), la conception de cette plateforme digitale a été pilotée par l'Agence Nationale pour la Société de l'Information (ANSI). A travers la plateforme, les citoyens et entreprises nigériennes ont la possibilité de consulter 80 démarches administratives, de la demande de certificat de nationalité ou de casier judiciaire pour les citoyens à la demande d'exonération fiscale pour les entreprises, par exemple.

SENEGAL

Air Sénégal table sur 500 000 passagers en 2021 et l'ouverture de nouvelles lignes internationales

[La compagnie nationale sénégalaise, qui a bénéficié de 68 M EUR de dotations de l'Etat en 2020, prévoit 500 000 passagers en 2021](#), soit le niveau de 2019, et a annoncé l'ouverture de nouvelles lignes internationales vers Milan (18 février) et Lyon (28 mars), puis sans doute vers Washington ou New-York avant l'automne. En 2020, Air Sénégal a perdu environ 25% de son chiffre d'affaires (75 M EUR en 2019) en raison de la fermeture durant 3 mois du ciel sénégalais et des restrictions en Europe. La crise devrait ainsi coûter de 30 à 40 M EUR à la compagnie, dont les lignes long-courrier n'ont pas encore retrouvé leur niveau antérieur, à commencer par le vol Dakar-Paris, qui affiche cinq liaisons par semaine contre sept avant la crise. La compagnie doit réceptionner un deuxième A321 d'ici mars et a maintenu ses commandes de huit moyen-courriers A220 au prix de 732 M EUR, dont la livraison a été retardée et devrait intervenir fin 2021. La crise a entraîné l'ouverture de nouvelles dessertes régionales non prévues vers Libreville ou encore Douala.

Rencontre avec le secteur privé sur le projet de révision de la Loi sur les PPP

[Le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération a présidé le 21 janvier 2021, en collaboration avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics \(ARMP\), un webinaire sur les Partenariats Public-Privé \(PPP\).](#)

Au titre des innovations envisagées par le projet de loi, actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale, il convient de noter : un cadre juridique simplifié et unifié pour les partenariats public-privé, la généralisation de l'évaluation préalable à tous les projets PPP, un traitement des offres spontanées plus encadré et en ligne avec l'environnement des affaires du Sénégal, et enfin, un renforcement de la promotion du secteur privé national et des dispositifs d'exigences de contenu local et un dispositif de suivi et de contrôle renforcé.

TOGO

23 Mds FCFA décaissés dans le cadre du projet Filets sociaux et services de base (FSSB)

[Lancé en 2018](#) pour assurer aux ménages et aux communautés défavorisées un meilleur accès aux infrastructures socio-économiques de base et aux filets sociaux, le projet des FSSB prendra fin en 2021. A moins d'un an de son terme, [l'initiative pilotée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base \(Anadeb\) a décaissé 23 Mds FCFA au profit des populations de 250 cantons les plus pauvres](#). Environ 7,1 Mds FCFA (10,8 M EUR) ont été payés à 60 419 ménages pauvres ciblés sur tout le territoire, dans le cadre des [transferts monétaires](#). Les cantines scolaires, dont le coût annuel est évalué plus de 2,5 Mds FCFA (3,8 M EUR), ont permis de servir des repas chauds à plus de 92 000 élèves de plus de 300 écoles primaires publiques chaque année en moyenne. Le projet financé par la Banque Mondiale (26,5 Mds FCFA, 40,4 M EUR) soit a également permis de réaliser 133 microprojets sur les 200 prévus.

Responsable de la publication : François SPORRER, Chef du Service économique régional d'Abidjan

Pour s'abonner : abidjan@dgtresor.gouv.fr

Site Internet et compte Twitter [@DGTresor_RCI](https://twitter.com/DGTresor_RCI) 

Copyright : tous droits de reproduction réservés sauf autorisation expresse du Service économique régional d'Abidjan.

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service économique régional d'Abidjan (Afrique de l'Ouest – hors Nigéria-Ghana)
François SPORRER francois.sporrer@dgtresor.gouv.fr

Service économique de Bamako (Mali)
Valéry ALVES valery.alves@dgtresor.gouv.fr

Service économique de Dakar (Sénégal, Mauritanie, Gambie, Cap Vert)
Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Service économique de Lomé (Togo, Bénin)
Pascal FOURCAUT pascal.fourcaut@dgtresor.gouv.fr

Service économique de Ouagadougou (Burkina Faso, Niger)
Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr